



## Compte-rendu réunion du bureau n°1 Année 2011/2012



### Etaient présents :

Le président : Didier Fevre  
Le vice-président : Bruno Lavrut  
Le trésorier : Philippe Grandmaison  
La secrétaire : Marianne Lucas  
Le web master : Jérôme Nannini  
Membres actifs : Hakkila Hamdaoui  
Laurent Petrek  
Alain Maurice  
Pascal Prost

Etaient excusés : Laura Fevre, Jean-Marie Bass ; Jean-Jacques Couteaux ; Nicolas Druet

### 1. Carte d'adhérent :

Les personnes qui ne sont pas licenciées mais qui payent une cotisation à l'association, souhaitent avoir une carte d'adhérent. Marianne Lucas se charge d'en préparer une sur le modèle de celle d'il y a 2 ans avec photo obligatoire. Proposition de créer un tarif très préférentiel (1€) aux quelques personnes qui souhaitent participer à nos manifestations mais sans faire de roller.

### 2. Trombinoscope :

Pour que ce trombinoscope soit sur le site, se pose la question du droit à l'image. Philippe Grandmaison propose de photographier chaque personne en lui faisant signer préalablement une autorisation. Cette autorisation sera ajoutée sur la fiche d'inscription l'année prochaine.

Le formulaire pour l'autorisation est préparé par Marianne Lucas. Le trombinoscope est publié par Jérôme Nannini, sur le site de l'association mais en images bloquées.

Remarque : Actuellement le site ne fonctionne pas, le serveur ayant lâché. Philippe Grandmaison a renouvelé le contrat (80€ pour l'année). Cela devrait être effectif dans quelques jours.

### 3. Téléthon :

La mairie de Dole organise une réunion préparatoire à cette manifestation le mardi 22 novembre à 18h30 salle Mugnier Pollet à la mairie. Hakkila Hamdaoui y représentera l'association.

Marianne Lucas lui prépare un courrier dans lequel figure la liste du matériel nécessaire à savoir :

- 8 bancs
- 4 tables
- Affiches Tététhon
- Rubalise

Il y sera demandé également l'autorisation d'utiliser l'installation électrique du gymnase pour brancher une plaque chauffante (vin chaud) un percolateur à café et une machine à bière.

Pendant la manifestation, il y aura une buvette avec vente de boissons : vin chaud, bière, coca, jus d'orange et eau minérale, café et vente de pâtisseries. Le prix des boissons est fixé à 1,50€. Laurent Petrek se charge de l'achat des boissons. Hakkila Hamdaoui a fait une demande à la société Rolais et doit avoir des pâtes que nous nous répartirons pour préparer des tartes. Marianne Lucas prépare des affichettes indiquant les tarifs pour la buvette et les tee-shirts. Un appel est lancé aux adhérents pour ceux qui veulent s'associer en confectionnant un gâteau.

Possibilité de restauration (flammenkuches) pour ceux qui viennent de loin (club de l'Alliance bisontine par exemple).

La manifestation se déroule du vendredi 2 décembre 18H00 au samedi 3 décembre 18H00 au COSEC.

L'entrée se fera par l'arrière du bâtiment. Un couloir sera neutralisé dans le gymnase pour permettre l'accès aux tribunes et aux vestiaires. La porte côté parking qui permet l'accès direct aux vestiaires restera fermée.

La buvette et la vente de tee-shirts pour le téléthon sera près de l'entrée.

Il faut lancer un appel à bénévoles : il faut pendant 24 H 00 au moins 5 bénévoles chaque heure : 3 personnes à la buvette + vente de tee-shirts et 2 personnes dans la salle chargées également de l'ouverture/fermeture du vestiaire.

Marianne Lucas prépare :

- 1 mot d'information et d'appel à candidature qui sera distribué à chaque entraînement avec un bordereau réponse pour la taille des tee-shirts souhaités,
- 1 planning heure par heure pour les bénévoles
- 1 planning heure par heure pour les participants

Eventuellement la salle des agrès sera ouverte des participants veulent se reposer.

Des photocopies sur papier couleur de l'affichette préparée par Didier Fevre annonçant cette manifestation seront apposées sur nos voitures.

Philippe Grandmaison se charge de l'achat de papier couleur ainsi que du renouvellement du tampon devenu obsolète.

#### 4. Assurance :

Le contrat d'assurance arrive à échéance. Philippe Grandmaison se charge de le renouveler.

#### 5. Sécurité :

Beaucoup de nouveaux participants n'ont pas rendu leur dossier d'adhésion. En cas d'accident, nous ne sommes plus couverts. L'année prochaine, il faudra avancer la date limite des inscriptions.

Pour les enfants : en cas de blessure, si les parents ne sont pas joignables, il faut appeler les pompiers et pour cela faire signer une autorisation préalable aux responsables légaux. Il faudra faire figurer cette demande dans le dossier d'inscription l'année prochaine.

#### 6. Entraînement du jeudi soir :

Peut-on équilibrer la séance entre roller et hockey ?

Après discussion, il est décidé que le roller commencera dès 19H00 avec ouverture des portes à 18H50 et se terminera à 20H15 avec coup de sifflet demandant à tous les participants de quitter la salle.

Les hockeyeurs peuvent s'échauffer dès 20H00 et débutent leur entraînement à 20H15 en essayant de se concentrer pour éviter la perte de temps.

#### 7. Nouveau membre du bureau :

Suite à sa candidature, Frédéric Hoymans est élu à l'unanimité pour faire partie du bureau.

#### 8. BIF :

Diverses subventions peuvent être demandées par l'association pour les participants à la préparation du BIF.

- OMS
- Mairie de Tavaux
- Fédération régionale
- Comité départemental
- Conseil régional

Philippe Grandmaison se charge de les demander. Si les réponses sont favorables, l'association dédommagera les personnes inscrites au BIF cette année, qui participent à l'ensemble des sessions et se présentent à l'examen final.

#### 9. Divers :

- Dès que le site sera opérationnel, Marianne Lucas se charge de refaire le planning pour l'année. La sortie à Annecy est fixée les 2 et 3 juin 2012.
- Le compte-rendu de cette réunion est mis en ligne sur le site est envoyé à tous les membres du bureau.
- Pour les 24H00 du Mans, constitution de 2 équipes qui roulent conjointement en couple. La convivialité est mise à l'honneur avant les performances. Fred Hoymans qui avait conduit le bus l'année dernière souhaite faire partie d'une des 2 équipes cette année. Laurent Petrek et Alain Maurice se chargent d'organiser le transport cette année.